



Les murs de quais délimitant la grève et l'échouage des bateaux sur la partie sud-est du port de Ploumanac'h

IVR53\_20062207811NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation